

# Assemblée Générale Extraordinaire de l'Office de tourisme des Vallées d'Ax

1. Le futur office de tourisme dans le cadre de la loi NOTRe
2. Questions diverses





DONEZAN  
Le Pays Couleur Nature



# PROJET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE V4

validé en comité de pilotage le mardi 29 novembre 2016

VALLÉES D'AX – DONEZAN – AUZAT VICDESSOS - TARASCON



## préambule

### Phase I : Le questionnement

Conscientes des mutations importantes et rapides du secteur d'activité touristique et suite au nouveau schéma de coopération intercommunale mis en place par la préfète (décision du 19 avril 2016) les collectivités territoriales du Pays de Tarascon, du Donezan, d'Auzat Vicdessos et des Vallées d'Ax ont, suite à l'étude présentée début septembre par le cabinet de consultant FB Ingénierie Tourisme et Territoires, commandé conjointement une mission d'accompagnement portant sur le projet d'organisation touristique pour 2017.

Cette démarche, qui se veut globale et partagée du futur territoire touristique (dont le nom reste à définir) se fait dans un laps de temps resserré puisque les collectivités territoriales récupèrent leur compétence tourisme pleine et entière au 01 janvier 2017 et doivent décider de leur stratégie commune ou séparée avant cette échéance.

Pour répondre à la commande, le cabinet a proposé un échéancier de mi octobre à fin novembre incluant des rencontres entre élus des communautés de communes portant sur un accord de principe et un cofinancement de la mission d'accompagnement, la constitution de groupes de travail avec la direction des Vallées d'Ax (élus et dgs, responsables des OT, acteurs économiques, personnels). Ces groupes travaillent séparément sous forme de séminaires. Le fruit de leurs réflexions respectives alimente le présent projet.

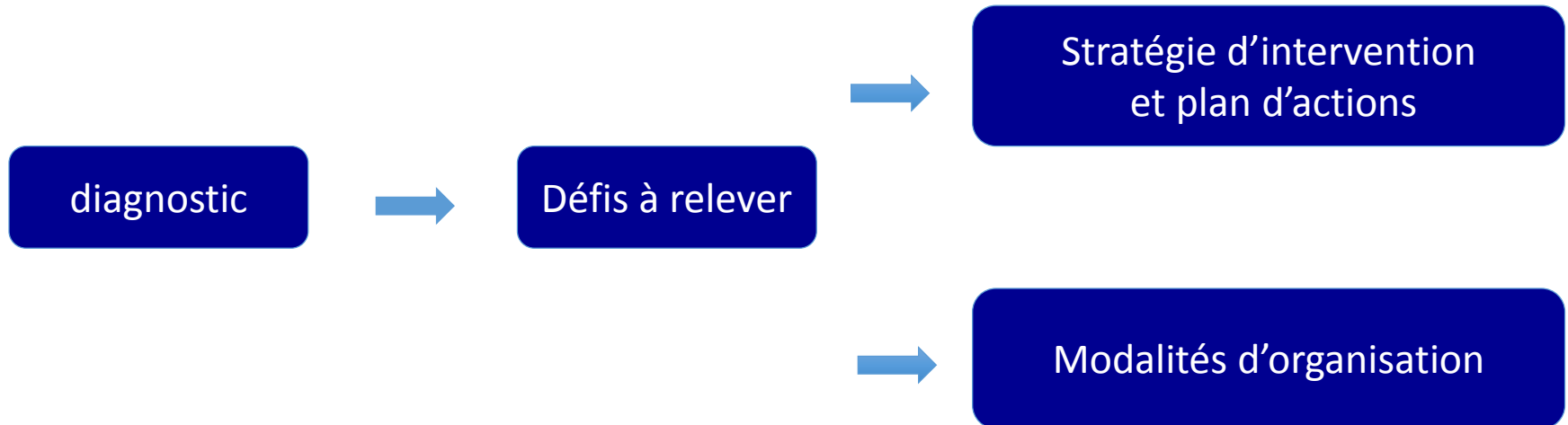
Ce travail est sous le contrôle d'un comité de pilotage constitué le 20 octobre 2016, composé des élus représentants les quatre collectivités territoriales et de leurs techniciens et des responsables des trois OT associatifs concernés et de l'Agence Départementale du Tourisme de l'Ariège.

Autour d'une écoute attentive des problématiques et des propositions de chacun, la finalité de ce projet doit permettre de mutualiser les expériences, moyens, connaissances et compétences pour répondre encore mieux aux attentes et exigences des différentes clientèles et des acteurs de l'économie touristique concernés.

Le présent projet a donc pour but de formaliser les orientations en matière de politique touristique et de leur donner une cohérence dans la mise en œuvre opérationnelle à venir.



méthodologie

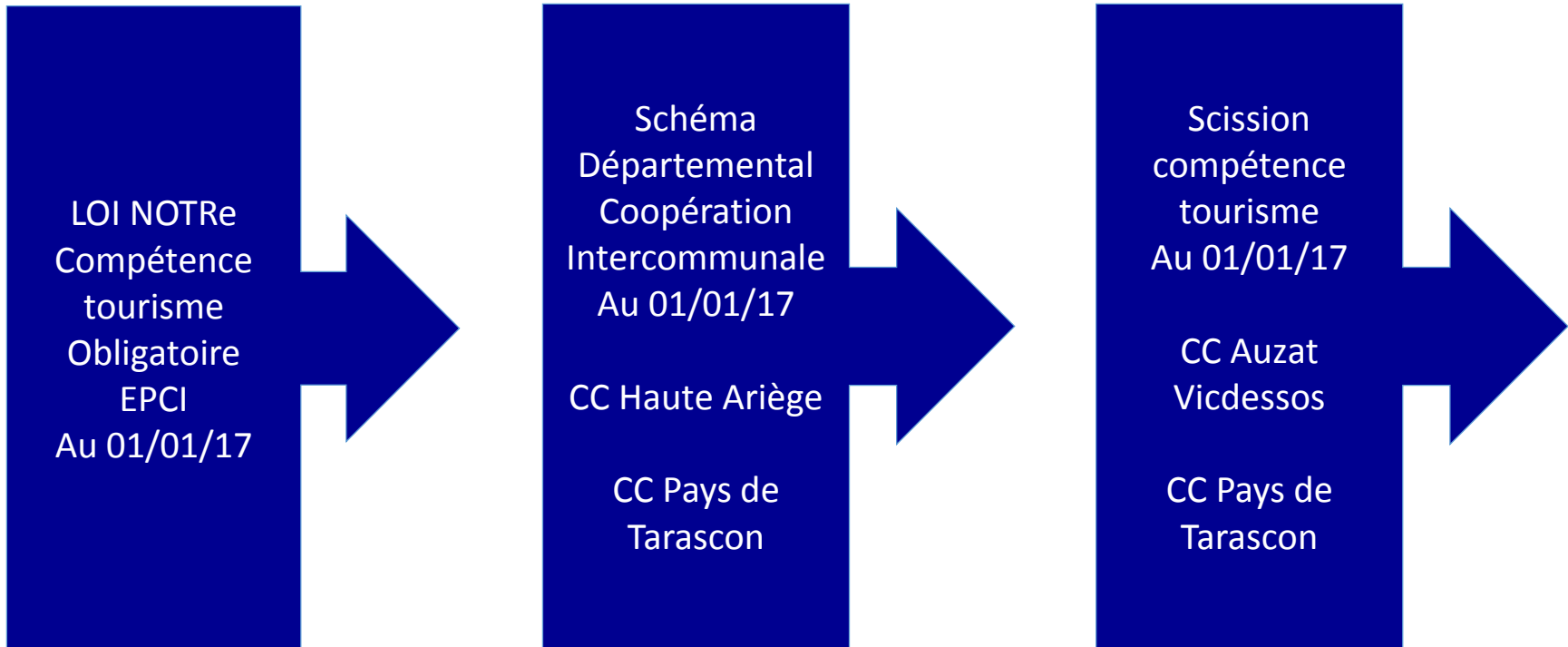


Une réflexion partagée et participative

- Commissions Tourisme des Communauté de Communes
- Bureau du Syndicat Tourisme
- Rencontres individuelles avec les acteurs de l'économie touristique
- Rencontres individuelles avec les partenaires institutionnels du tourisme
- Conseils communaux et communautaires
- Comité de pilotage et groupes de travail



A1 – rappel conjoncturel



*En 2016...*

EPCI



CC Vallées d'Ax

EPCI



CC Donezan

EPCI



CC Auzat Vicdessos

EPCI



CC Tarascon

**Transfert de compétence Tourisme**

SYNDICAT TOURISME

**Délégation de missions**

OT associatif

OT associatif

**Délégation de missions**

OT associatif

# En 2017...

EPCI



**CC Haute Ariège**

Vallées d'Ax, Donezan, Auzat-Vicdessos



EPCI



**CC Pays de Tarascon**



~~Syndicat Tourisme~~

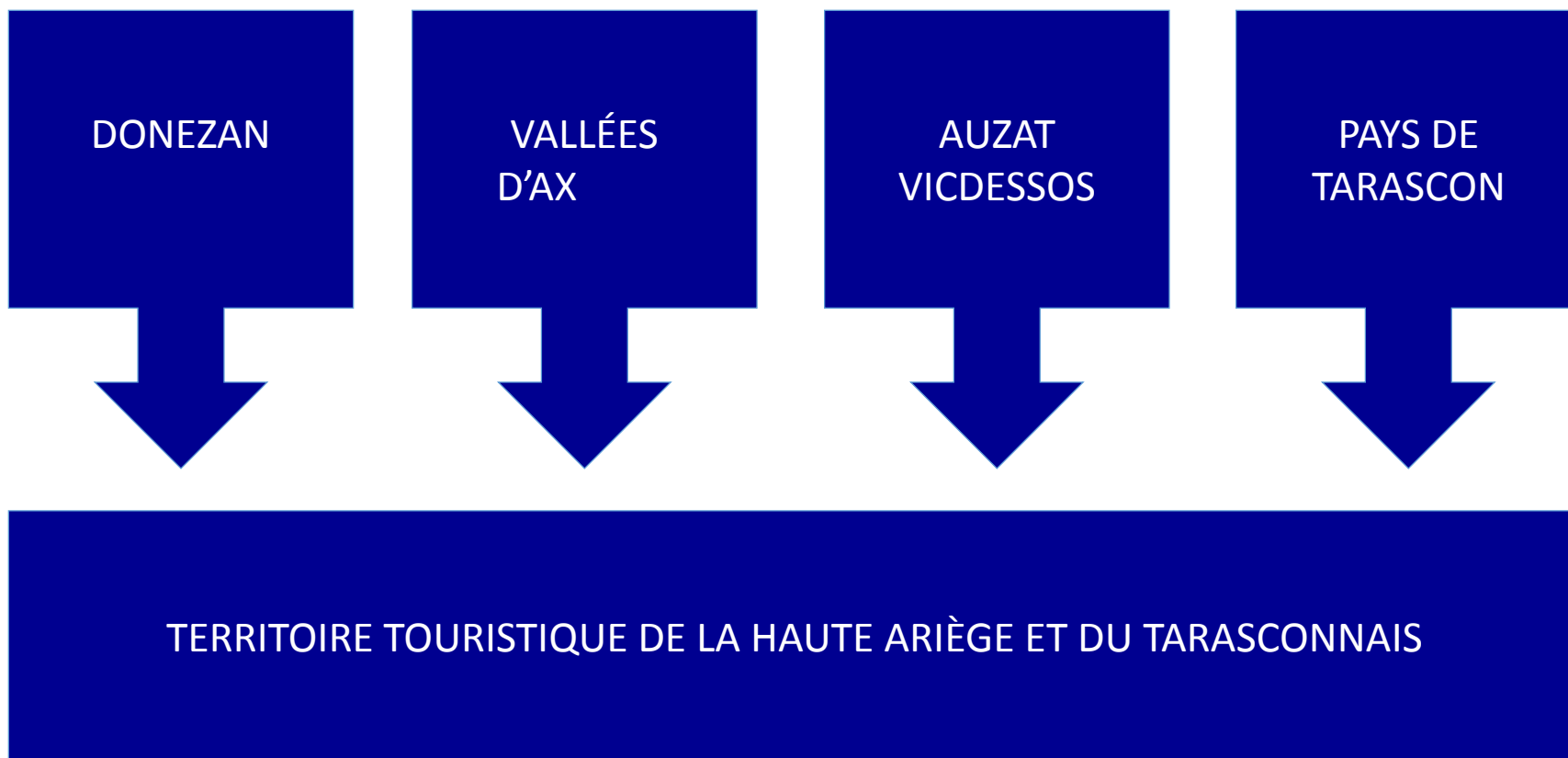
Délégation de missions  
**CONVENTION D'OBJECTIFS**



**Office de Tourisme Intercommunautaire associatif**



A2 – un nouveau territoire de développement touristique de 76 communes







# PROJET DE TERRITOIRE



### A3 - Le diagnostic de territoire

#### Capacité d'accueil totale

Nouveau territoire  
42.000 lits touristiques  
17.950 lits marchands  
(57% de l'offre Ariégeoise)  
≈ 5 millions de nuitées

Département Ariège  
112.630 lits touristiques  
31.500 lits marchands  
9,5 millions de nuitées



#### Répartition hébergements

Identique à celle du département

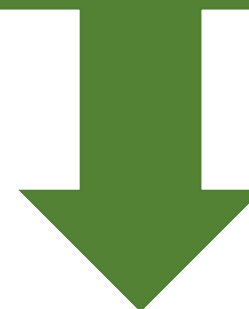
Département Ariège  
23% camping, 21% meublés,  
36 % résidences et centres  
16% hôtel, 4% chambres  
d'hôtes et gîtes



#### Fréquentation touristique (cumul des fréquentations)

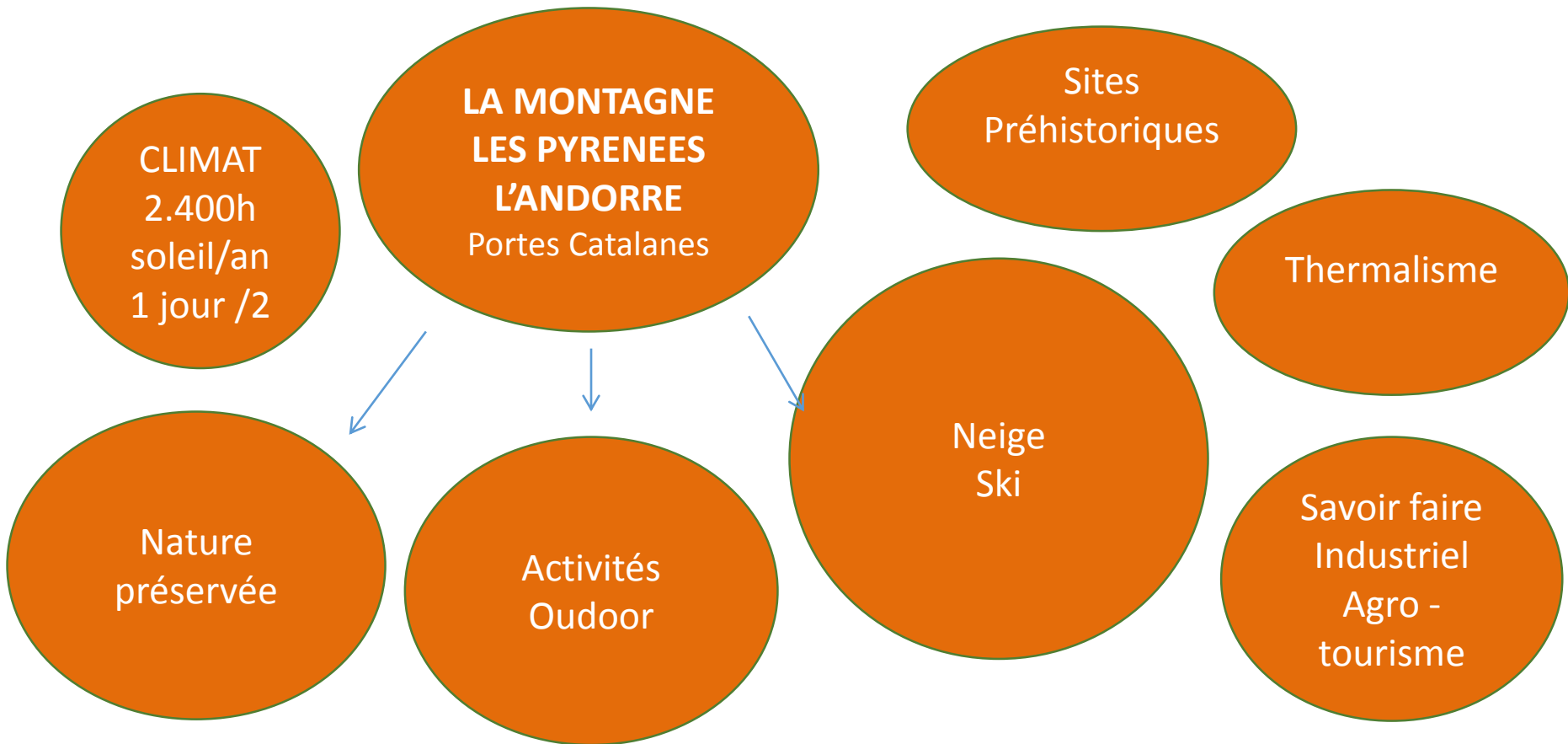
Saison été  
65%

Saison hiver  
35%





A4 – Les atouts du territoire : un bien être toute l'année et une complémentarité évidente





A5 – une volonté politique commune pour le développement touristique

1 - Faire de ce territoire un territoire d'excellence, ambitieux et moderne

2 - Faire de ce territoire un territoire innovant, attractif et développeur d'emplois dans l'économie touristique

3 - Développer sa notoriété et valoriser son image

4 - Valoriser les savoir-faire, les ressources naturelles et les hommes

5 - Développer une offre de haute qualité d'hébergements et de services



A6 – Pour répondre à ces volontés, des enjeux communs prioritaires ont été définis

1 – virage numérique, prospective et ingénierie touristique

2 - un nouveau modèle économique à partager sur le territoire

3 – Un positionnement clair > marque territoriale

4 – une mutualisation des actions commerciales et des partenariats

5 – une démarche de qualité territoriale à mettre en oeuvre

Développement durable  
du territoire :

Faciliter la  
mobilité des  
clientèles et  
des habitants  
sur l'ensemble  
du territoire



# PROJET D'ENTREPRISE



## A7 – la stratégie d'intervention portée par le nouvel office de tourisme intercommunautaire

### COMMUNICATION

LE NOM

LA COHÉRENCE

LE POSITIONNEMENT

L'APPROPRIATION

LE PLAN DE COM

### PROMOTION

NUMÉRIQUE

PARTENARIATS

RELATION CLIENTS

### COMMERCIALISATION

DÉVELOPPEMENT  
DE SÉJOURS

MOBILITÉ

QUALITÉ DE L'OFFRE

PARTENARIAT  
PUBLIC PRIVÉ

### ANIMATION PRESTATAIRES

OFFRE DE SERVICES

IMPLICATION

ESPACE DE VENTE

### STRUCTURATION

SCHÉMA D'ACCUEIL

QUALITÉ  
DE PRESTATIONS

PÔLE PROSPECTIF

NOUVEAUX MÉTIERS  
NOUVEAUX SERVICES



## A8 – le plan d’actions opérationnel

### COMMUNICATION

#### LE NOM

- Agence de com
- Enquête clients
- Consultation habitants

#### LA COHÉRENCE L'APPROPRIATION

- Marque territoriale
- Périmètre /Sensibilisation

#### LE PLAN MARKETING

- Communication toutes saisons

### PROMOTION

#### NUMÉRIQUE

- Création et animation d'un pôle numérique
- Utilisation des outils et réseaux de diffusion

#### PARTENARIATS

- Développement des partenariats publics privés
- Cofinancement des opérations

#### RELATION CLIENTS

- Mise en place d'une stratégie GRC
- Mutualisation des fichiers clients

### COMMERCIALISATION

#### DÉVELOPTE SÉJOURS

- Extension offre toute l'année
- Ouverture place de marché
- Mutualisation service commercial (public privé)

#### MOBILITÉ

- Favoriser la réflexion et la mise en place éventuelle de services

#### QUALITÉ DE L'OFFRE

- Qualifier les offres du territoire
- Accompagner les besoins
- Accompagner les filières thématiques et les produits innovants

### ANIMATION PRESTATAIRES

#### OFFRE DE SERVICES

- Packs partenaires à la carte
- Animer par petits groupes des rencontres prospectifs
- Visites régulières des partenaires

#### IMPLICATION

- Collaboration sur les plans d'actions
- Un OTI comme une nouvelle entreprise partenaire

#### ESPACE DE VENTE

- Créer une vitrine de l'offre du territoire sur un lieu stratégique entrant

### STRUCTURATION

#### SCHÉMA D'ACCUEIL

- Diagnostic de l'efficacité des bureaux
- Analyse des flux et de leur saisonnalité
- Nouveau SADI

#### PÔLE PROSPECTIF

- observation, veille, imagination et ingénierie collaborative

#### NOUVEAUX MÉTIERS NOUVEAUX SERVICES

- Optimisation des services
- Valorisation des niveaux d'expertise du personnel
- OTI organisme de formation pour les acteurs économiques





# NATURE JURIDIQUE



A9 – choix de délégation à l'office de tourisme intercommunautaire en 2017

CCHA

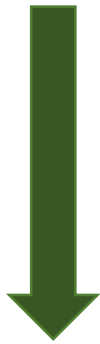
CC PAYS DE TARASCON

DELEGATION CONTRACTUELLE

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE  
Modèle associatif retenu



Fusion des OT du Donezan, de Tarascon Auzat Vicdessos et des Vallées d'Ax



Avantages :

- Continuité de services
- Simplification administrative
- Immatriculation conservée
- Marque Qualité Tourisme conservée
- Maintien contrats de la structure
- Maintien exo charges ZRR

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE  
Association OT des Vallées d'Ax transformée



## A10 – les éléments de convergences

### Nature juridique commune

Les 3 offices : ASSOCIATION

### Régime commun de convention

CONVENTION NATIONALE COLLECTIVE DES OFFICES DE  
TOURISME DE FRANCEN°3175

### Contrats de travail similaires

Salariés de droit privé en CDI ou CDD et fiches de postes  
similaires

### Plan de formation

Plan de formation régional commun

### Comptabilité identique

Plan comptable privé  
Expert comptable et commissaire aux comptes

### Ressources identiques

Cotisations/subventions/fonds propres actions spécifiques

### Missions identiques

- ACCUEIL, INFORMATION, PROMOTION DU TERRITOIRE
- COMMERCIALISATION DE L'OFFRE
- ANIMATION DES PRESTATAIRES
- COORDINATION MANIFESTATIONS
- PROMOTION STATIONS SKI
- PARTICIPATION POLITIQUE LOCALE TOURISME 2/3
- BOUTIQUE 1/3
- PROMOTION THERMALISME 2/3

### Classements et labels ou marques

Marque Qualité Tourisme 2/3  
OT classés 2/3  
Adhésion fédération nationale et régionale 2/3  
Wifi 2/3

### Bassins émetteurs de clientèle

Identiques 2/3 + Aude et Languedoc pour Donezan

### Harmonisation taxe de séjour

TS alignée 2/3 + nouvelle délibération CCHA en janvier



# GOUVERNANCE



## A12 – Proposition de gouvernance de l'office de tourisme intercommunautaire

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

de 35 membres dont sera issu un bureau dirigeant de 12 membres

### 1 COLLÈGE ACTIVITÉS

14 membres ou leurs représentants

- 1 représentant Station de ski
- 1 représentant Espace Nordique
- 1 représentant Thermal
- 1 représentant Bien Etre
- 1 représentant Ecole de Ski
- 1 représentant Bureau des Guides
- 1 représentant Accompagnateurs
- 1 représentant Activités Pleine Nature
- 1 représentant Agrotourisme
- 1 représentant des Restaurants
- 1 représentant des Commerçants/Artisans
- 1 représentant des Animations /Associations
- 1 représentant Sites touristiques
- 1 représentant Casino

### 1 COLLEGE HÉBERGEURS

8 membres ou leurs représentants

- 1 représentant Hôtel / 1 représentant Chambres d'hôtes / 1 représentant Résidence de Tourisme / 1 représentant Camping / 1 représentant Meublés é Gîtes / 1 représentant Agences Immobilières / 1 représentant Village Vacances & Centre Vacances / 1 représentant Refuges &Gites Etapes

### 1 COLLÈGE INSTITUTIONNELS ET ENTREPRISES

7 membres ou leurs représentants

- 1 représentant CRT
- 1 représentant ADT
- 1 représentant CCI
- 1 représentant PNR
- 1 représentant Réserve Nationale /Natura
- 1 représentant des Entreprises Locales
- 1 représentant du Comité Qualité Local

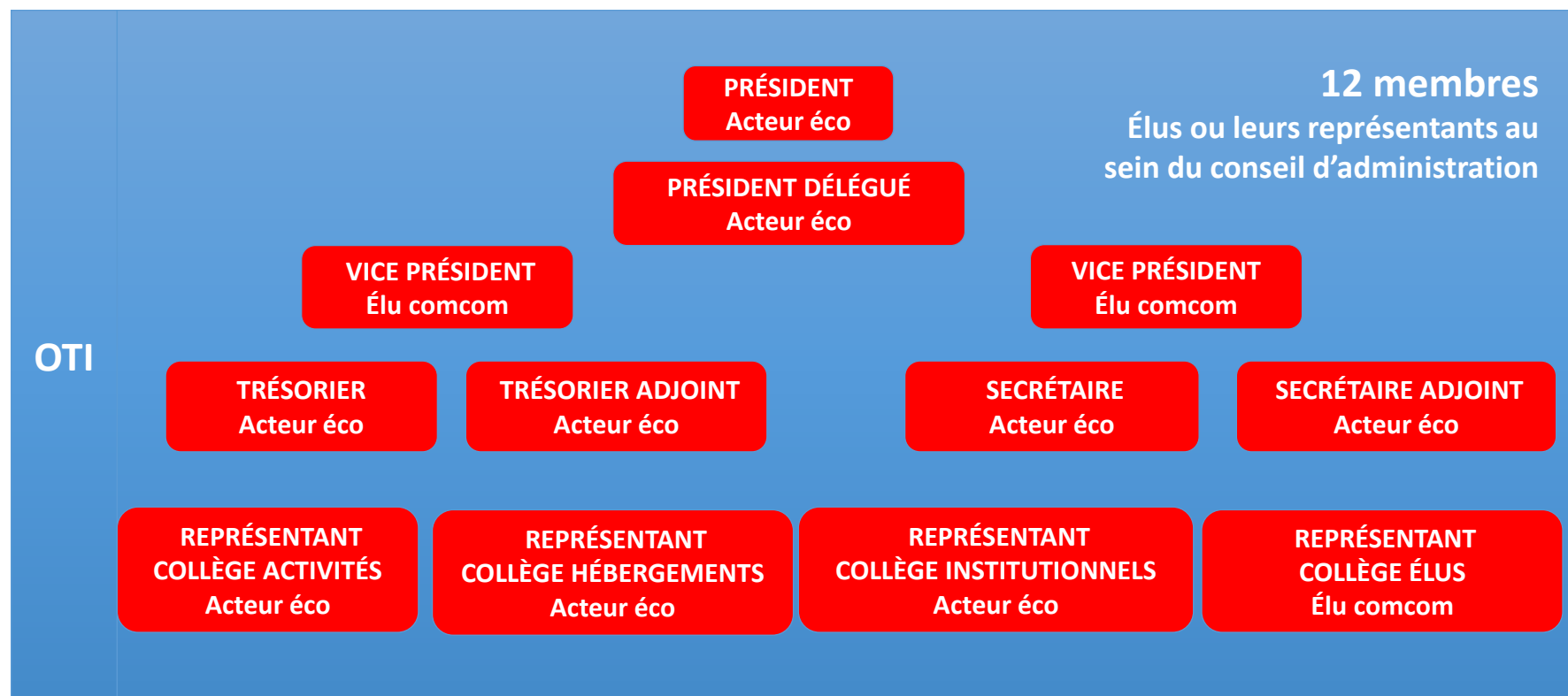
### 1 COLLÈGE ÉLUS

6 membres ou leurs représentants

- Président des 2 Comcom (ou représentants tourisme)
- 4 Maires des bourgs touristiques Ax les Thermes, Tarascon sur Ariège, Mijanès, Auzat

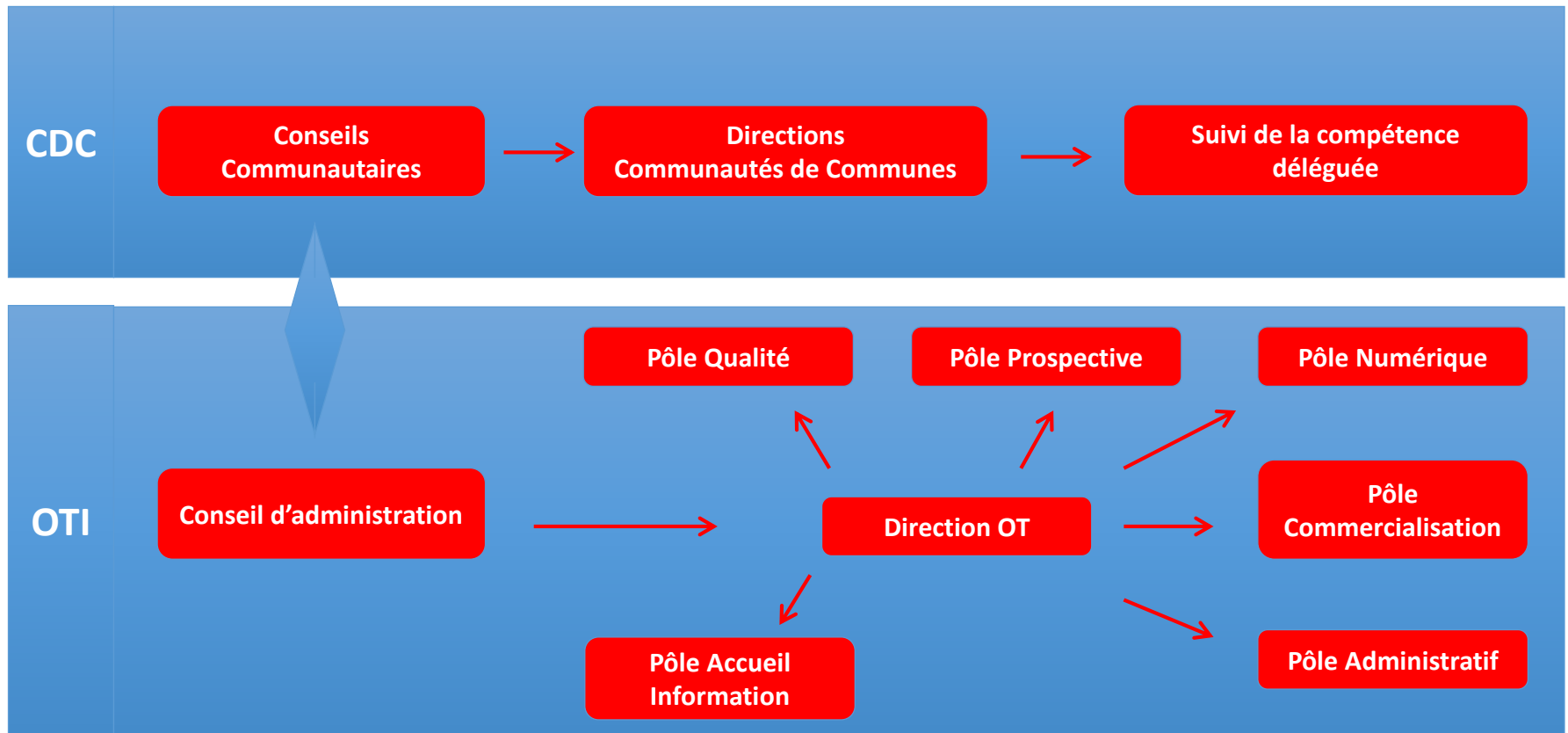


## A14 – Proposition de bureau de l'office de tourisme intercommunautaire





## A13 – la gestion technique de la compétence tourisme







## Quelques règles de gouvernance ...pour le nouvel OTI

La durée de vie... proposée à 99 ans

Le siège social...proposé à Ax les Thermes

Les administrateurs...élus pour 3 ans, renouvellement 1/3 chaque année

Des commissions spécifiques... temporaires ou permanentes

Des votes à la majorité absolue... pour toutes les délibérations du CA

Un quorum de 70 voix... pour délibérer valablement en AG

Des décisions prises... à la majorité absolue



# ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



A15 – Les valeurs de l'entreprise définies par la nouvelle équipe technique suite au séminaire de travail collectif du 25 novembre



A16 – organigramme fonctionnel de l'office de tourisme intercommunautaire

**Pôle Qualité**

Un coordinateur

Démarche qualité de territoire + démarche qualité structure et pôles en interne

**Pôle Prospective**

Un coordinateur

Animation sur la recherche et le développement des missions

**Pôle Numérique**

Un coordinateur

Développement numérique interne + services aux prestataires + DATA territoire

**Pôle Accueil Information**

Un coordinateur

Développement Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information Touristique (SADI)

**Pôle Commercialisation**

Un coordinateur

Valorisation productions locales + stratégie de commercialisation

**Pôle Partenariat**

Un coordinateur

Gestion Relations Publiques sur tout le territoire

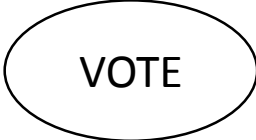
**Pôle Administratif**

Un coordinateur

Gestion administrative et comptable des services



# CALENDRIER OPÉRATIONNEL



**LE CHRONO**

**Préparation du mariage**

**mariage**

**DÉCEMBRE 2016**

**JANVIER 2017**

**FÉVRIER 2017**

**MARS 2017**

Présentation du projet en AGE des OT

Présentation du projet en Conseils Communautaires

Dissolution Syndicat Tourisme

Arrêté préfectoral Validation fin Syndicat Tourisme

Signature convention de transition entre les OT et les EPCI respectifs par délibération

Délibération taxe de séjour unifiée CCHA

Réunions comité de pilotage pour acter les orientations budgétaires et administratives de gouvernance

Validation par le comité de pilotage du projet, des moyens financiers affectés et du modèle de gouvernance

Validation par les EPCI du projet, des moyens financiers affectés et du modèle de gouvernance

Délibération concordante

Délégation de compétence tourisme nouvel OTI

Envoi projet statuts OTI nouveaux adhérents avant AGE

Création nouvel OTI par modification statutaire de l'OT des Vallées d'Ax nouvelle AGE

Signature traité de fusion des 3 OT

Signature convention d'objectifs avec les EPCI par délibération

Transfert des personnels et des moyens affectés et déclaration de dissolution des OT concernés

**Expertise juridique et comptable pour chaque OT avec comptes arrêtés au 31/12**

## 2. Questions diverses

